

ANNEXE 3 : Les sources et modes de transmissions des maladies

Vous trouverez des fiches de description des maladies aux liens suivants :

RESPE : <https://respe.net/maladie-equine/>

IFCE : <https://equipedia.ifce.fr/sante-et-bien-etre-animal/>

	Sources de contamination	Transmissions		
		Contacts directs	Contacts indirects	
			Environnement	Vecteurs
Anémie infectieuse équine	Sang			
Métrite contagieuse équine	Sécrétions génitales			
Artérite virale équine	Sécrétions respiratoires, larmes, urines, crottins, sang, sperme, annexes fœtales	 	   	
Fièvre de West-Nile	Piqûre de moustiques (contaminés par un oiseau infecté)			
Gourme (ou <i>Streptococcus equi subsp. equi</i>)	Sécrétions respiratoires, pus		  	
Grippe équine	Sécrétions respiratoires		  	
Herpèsviroses équins	Sécrétions respiratoires, avorton, annexes fœtales		  	
Leptospirose	Urine, avorton, annexes fœtales, lait		  	  
Piroplasmoses (<i>Theileria equi</i> et <i>Babesia caballi</i>)	Salive des tiques (contaminées par le sang d'un cheval porteur de la maladie)			
Rage	Salive, Sang			 
Rhodococcose	Crottins et poussière			
Teigne	Animaux contaminés, poils, squames			
Tétanos	Terre contenant des spores			

Légende

Chevaux	 Cheval infecté ou porteur		Maladie sexuellement transmissible : saillie ou insémination artificielle		
Vecteurs	 Insectes piqueurs	 Tiques	 Moustiques	 Animaux domestiques	 Animaux sauvages
Environnement	 Matériel de pansage, seau, mangeoire, équipement, vêtements et personnes	 Aiguilles réutilisées	 Pâtures, sols et eaux	 Eau et aliments	 Ecuries et véhicules souillés

Les principales bonnes pratiques sanitaires à appliquer

Les maladies contagieuses

En prévention

- **Surveiller** quotidiennement l'**état de santé** des équidés.
- Rechercher l'anémie Infectieuse (**test de Coggins**) lors de la vente ou l'achat d'un équidé.
- **Vacciner** : sous couvert de la disponibilité d'un vaccin et d'une discussion préalable avec son vétérinaire.
- **Prévoir une possibilité d'isolement** lors de l'introduction et la réintroduction d'un équidé au sein de la structure (prise de température au moins une fois par jour) et **prendre des précautions si vous organisez un rassemblement** d'équidés (s'assurer de la bonne santé des équidés participants, nettoyage/désinfection des boxes avant et après, communiquer sur le risque, etc.).

Lorsque qu'une maladie est suspectée ou confirmée dans une écurie*

- **Isoler** les équidés malades et prendre deux fois par jour la **température des autres équidés**.
- Contacter son **vétérinaire**.
- Etablir un **circuit de soins** ; débiter les soins par les animaux sains pour terminer par les équidés suspects (qui ont été en contact avec l'équidé malade) puis les équidés malades. De préférence **les personnes en charge des équidés malades ne doivent pas avoir de contact avec les autres équidés** (tenue spécifique + pédiluve). Si pas de personnes dédiées aux équidés malades, **changer de tenue pour les équidés malades et mettre en place un pédiluve**).
- **Se laver et se désinfecter les mains et changer de tenue** après avoir manipulé un animal malade, et porter des gants à usage unique.
- **Interdire les contacts** entre les équidés malades et les personnes de l'écurie et mettre en place une signalisation.
- **Interdire au maximum les mouvements d'équidés** (entrées et sorties de la structure).
- **Nettoyer et désinfecter** le matériel, le box et les véhicules transportant des équidés après chaque utilisation.
- **Communiquer sur les risques** auprès des clients et des visiteurs.

*<https://respe.net/prevention/fiche-technique-confirmation-dune-maladie/>

Les maladies non contagieuses mais transmissibles par des vecteurs ou par l'environnement

- **Limiter la présence des vecteurs** : éliminer les eaux stagnantes, mettre en place des pièges à insectes (moustiques, taons), éviter les sorties au crépuscule et à l'aube pour les moustiques, utiliser des bonnets contre les insectes piqueurs (voire une couverture intégrale anti-insectes), tailler les zones boisées et les broussailles aux abords des pâtures, limiter tous les gîtes favorables aux tiques, dératiser une fois par an.
- Assurer une bonne **gestion des pâtures et de l'environnement** (risque plus élevé de rhodococcose dans les pâtures en terre et poussiéreuses et dans les boxes sales et en courant d'air. Dans le cas de pâtures à risque, il est conseillé de faire des prélèvements de terre/poussières pour voir si la bactérie est présente). Isoler et protéger les juments prêtes à pouliner des autres animaux.
- **Vacciner** : sous couvert de la disponibilité d'un vaccin et d'une discussion préalable avec son vétérinaire.